

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 14 février 2022

**CD20220214_10
id. 6189**

Le 14 février 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 10*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, M. LOPEZ, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme DUCASSE (pouvoir à M. BEQ), Mme LE CORRE (pouvoir à M. BAYLET), Mme MAURIEGE (pouvoir à Mme COLOMBIE)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DELIBERATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

-

BUDGET PRINCIPAL

-

BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget primitif pour 2022 concernant le budget principal.

L'équilibre de ce projet s'établit à 355 597 251,54 € en mouvements réels et à 423 301 519,19 € en mouvements réels et en mouvements d'ordre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	17 519 929,00
<u>012- Charges de personnel et frais assimilés</u>	70 935 382,00
<u>014- Atténuation de produits</u>	3 727 000,00
<u>016- Allocation personnalisée d'autonomie</u>	34 920 000,00
<u>017- Revenu de solidarité active</u>	47 111 014,00
<u>65- Charges de gestion courantes</u>	107 098 476,00
<u>6586- Frais de fonctionnement des groupes d'élus</u>	229 620,00
<u>66- Charges financières</u>	5 108 173,88
<u>67- Charges exceptionnelles</u>	1 539 100,00
<u>68- Dotations aux amortissements/provision</u>	219 223,00
<u>022- Dépenses imprévues</u>	4 375 000,00
Total dépenses réelles de fonctionnement	292 782 917,88

OPÉRATIONS D'ORDRE	
023- Virement à la section d'investissement	25 252 368,65
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 400 000,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	49 652 368,65
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	342 435 286,53

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
70- Produits des services du domaine	2 219 039,00
73- Impôts et taxes	187 387 000,00
731- Impositions directes	29 978 442,00
74- Dotations	58 937 449,40
75- Autres produits de gestion courante	13 772 000,00
76- Produits financiers	400 435,00
77- Produits exceptionnels	264 911,13
016- Allocation personnalisée d'autonomie	13 385 000,00
017- Revenu de solidarité active	23 931 110,00
78- Reprise sur amortissements/provisions	161 000,00
013- Atténuations de charges	49 000,00
Total recettes réelles de fonctionnement	330 485 386,53

OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>11 949 900,00</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	11 949 900,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	342 435 286,53

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>018- Revenu de solidarité active</u>	7 464,00
<u>13- Subventions d'investissement</u>	11 650,00
<u>16- Dette</u>	16 865 268,00
<u>20- Immobilisation incorporelles</u>	1 194 802,76
<u>204- Subventions d'équipement versées</u>	19 009 586,00
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	2 967 669,71
<u>23- Immobilisations en cours</u>	21 634 791,25
<u>27- Autres immobilisations financières</u>	100 000,00
<u>45- Comptabilité distincte rattachée-opération pour compte de tiers</u>	23 101,94
<u>020- Dépenses imprévues</u>	1 000 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	62 814 333,66
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>11 949 900,00</i>
<i>041- Opération d'ordre patrimoniales</i>	<i>6 101 999,00</i>

Total dépenses d'ordre d'investissement	18 051 899,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	80 866 232,66

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>10- Dotations, fonds et réserves</u>	4 700 000,00
<u>13- Subventions d'investissement</u>	6 665 589,23
<u>16- Dette</u>	13 000 000,00
<u>27- Autres immobilisations financières</u>	100 000,00
<u>45- Comptabilité distincte rattachée-opération pour compte de tiers</u>	346 275,78
<u>024- Produits de cession</u>	300 000,00
Total recettes réelles	25 111 865,01
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>021- Virement de la section de fonctionnement</i>	25 252 368,65
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	24 400 000,00
<i>041- Opération d'ordre patrimoniales</i>	6 101 999,00
Total recettes d'ordre d'investissement	55 754 367,65
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	80 866 232,66

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement intérieur et notamment les articles 52 et 56,

Vu la demande de vote du rapport au scrutin secret formulée par plus d'un sixième des conseillers départementaux,

Vu l'amendement remis au Président à l'ouverture de la séance par le Groupe « Engagés pour le Tarn-et-Garonne » sollicitant une aide départementale pour les clubs de football tarn-et-garonnais de division R3 et portant modification du budget primitif ;

Vu l'avis défavorable de la commission des finances relatif à l'amendement de portée budgétaire,

Après en avoir délibéré et procédé au scrutin secret,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Rejette l'amendement sollicitant une aide départementale pour les clubs de football tarn-et-garonnais de division R3, présenté par le groupe « Engagés pour le Tarn-et-Garonne » ;
(résultat du vote : « Pour » (adopté) : 10, « Contre » (rejet) : 16, Abstentions :4)
- Approuve, tel que susvisé, le budget primitif pour 2022 du budget principal, selon le détail ci-annexé, qui s'équilibre en mouvements réels à 355 597 251,54 € et en mouvements réels et en mouvements d'ordre à 423 301 519,19 €.

Pour : 18

Contre : 6

Abstentions : 6

Adopté à la majorité.

Le Président,

Michel WEILL